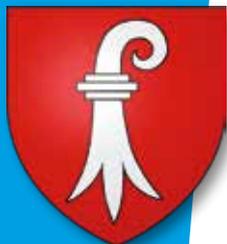




Le mot du Maire



Mai

2025 - N°40

Staff'Actu

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,
Premier numéro de cette année, mais néanmoins déjà le numéro «40» depuis sa création en juillet 2014, ce Staff'Actu vous présente de très nombreuses informations, tant sur les projets que sur les manifestations passées ou à venir.

Cette actualité étant dense nous avons donc fait le choix d'un 8 pages.

C'est un point sur notre budget prévisionnel, toujours tenu avec sérieux, un fonctionnement maîtrisé et surtout une régularité des investissements.

Aussi quelques rappels sur l'importance du bien vivre ensemble, indispensable pour la tranquillité

de toutes et tous et pour le bien-être dans notre commune.

Tout cela nous rappelle le dynamisme de notre commune, que nous poursuivons avec conviction malgré les contraintes de plus en plus importantes que nous connaissons toutes et tous.

Je vous souhaite une bonne et intéressante lecture, ainsi que de bonnes vacances qui se profilent doucement.

Dans l'attente de vous retrouver très prochainement.

Cordialement,

Votre Maire,

Thierry BELLONI

BIENTÔT UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ À ROSSALMEND !



< Vue prévisionnelle du bâtiment existant après sa rénovation.

Le rez-de-chaussée accueillera des activités médicales et paramédicales, tandis que l'étage sera aménagé en trois logements, dont un duplex, qui seront proposés à la location.

Si certains éléments restent à préciser, les grandes lignes sont déjà posées : plusieurs médecins devraient s'installer dans l'aile principale du bâtiment, tandis que l'autre pourrait accueillir des infirmières et

potentiellement d'autres praticiens comme une sage-femme ou un ostéopathe.

Le calendrier prévisionnel prévoit le dépôt du permis de construire en juin, un démarrage des travaux en septembre, et une ouverture autour de mai 2026.

Ce projet ambitieux constitue une excellente nouvelle pour la commune de Staffelfelden et ses habitants, en contribuant activement à recréer un pôle de santé dynamique au cœur du village.

Pleinement impliquée, la commune favorise la réalisation de ce beau projet et vous tiendra informés.

Portée par l'initiative de M. Zaid REMITA (**Pharmacie des Mines**) et de Mme Aurélianne LOPEZ (médecin originaire de Staffelfelden), la SCI Santé Staff a été fondée par un groupe de huit investisseurs désireux de renforcer l'offre de soins de proximité.

Ils ont fait l'acquisition de l'ancien bâtiment qui accueillait le centre médical Filieris.

L'objectif étant de redonner vie à ce lieu emblématique en le transformant en un espace moderne et fonctionnel dédié à la santé. Pour cela, une rénovation complète du bâtiment est prévue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Mairie de Staffelfelden

Espace Générations - 68850 Staffelfelden

Tél : 03 89 55 08 21

E-Mail : mairie@ville-staffelfelden.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi à Jeudi : 10h00-12h00 & 14h00-18h00

Vendredi : 10h00-12h00 - Après-midi fermé

Samedi : 08h00 - 11h00

www.ville-staffelfelden.fr

LIBÉRATION DE STAFFELFELDEN

Les festivités du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Staffelfelden ont eu lieu du 6 au 9 février 2025 : exposition, animations, témoignages, film, cérémonie et bal populaire.

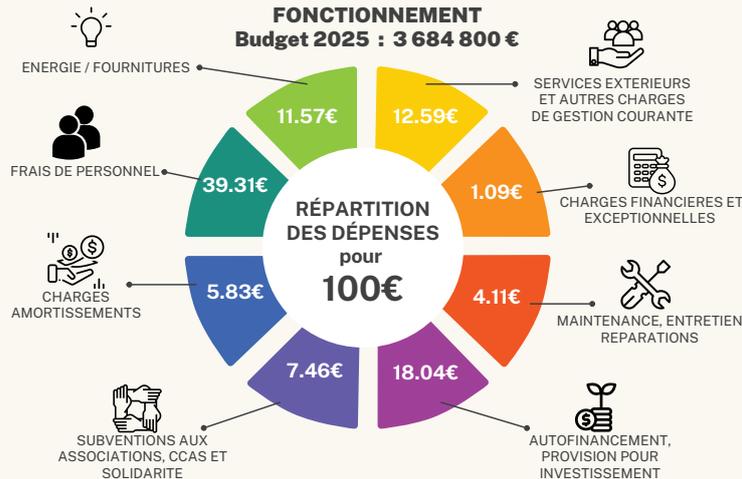
Un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents lors de ce moment de recueillement, d'histoire et de fête.



BUDGET 2025

STRUCTURE BUDGETAIRE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2025 : 3 684 800 €



DEPENSES

INVESTISSEMENT

BUDGET PREVISIONNEL 2025
5 670 130 €

Répartition des prévisions budgétaires d'investissement par type de dépense hors remboursements d'emprunts et opérations d'ordre et patrimoniales.

ETUDES DIVERSES 32 850 €

Etudes de faisabilité et contrôles
Etudes énergétiques
Diverses études

VOIRIE / OUVRAGE / TERRAINS 1 153 000 €

Travaux de voirie (rue du Moulin, rue Peau d'Ane,...) Remplacement de la passerelle piétonne. Rénovation de l'éclairage public, assainissement et achats de terrains.

BATIMENTS 3 921 000 €

Construction périscolaire (3 M€ dont 2,5 M€ de prévisions en recettes)
Reconstruction bâtiment boulodrome.
Toiture et travaux intérieurs salle Léo Lagrange. Mise en conformité Galerie.
Rénovation des écoles.

CADRE DE VIE 229 000 €

Vidéoprotection, sentier périphérique Nat' Thur, compléments mobilier urbain, décorations de Noël...

EQUIPEMENT TECHNIQUE 123 000 €

Divers matériels techniques et informatiques, acquisition de véhicules communaux, et d'accessoires, classe mobile, matériels de sécurité...

Construction du nouveau périscolaire à la Cité

Démarré le 3 février dernier pour une durée de 18 mois, le chantier affiche un avancement pour l'heure sans retard. En co-maîtrise d'ouvrage avec m2A assisté par CITIVIA et sous maîtrise d'oeuvre du groupement d'architectes DRWL, près de 17 entreprises œuvrent pour la réalisation de ce périscolaire qui devrait être opérationnel en septembre 2026.

La dalle étant coulée avant Pâques, les murs sortiront de terre et le volume accueillera la charpente ainsi que les menuiseries extérieures avant l'hiver prochain.

Une cohabitation avec les écoles et le périscolaire actuel situé à La Galerie se réalise en toute sécurité, le chantier reste inaccessible au public et la rue Barbe bleue reste fermée à tous les riverains et promeneurs.

La cohabitation avec les écoles et le périscolaire actuel situé à La Galerie se réalise en toute sécurité, le chantier reste inaccessible au public et la rue Barbe bleue reste fermée à tous les riverains et promeneurs, pour les besoins du chantier.



Chantier Rue du Moulin

Le chantier de remplacement de la conduite d'eau sous maîtrise d'ouvrage de la Régie de l'Eau m2A prend fin après des travaux de finition demandés à l'entreprise SADE.

Au courant du mois de mai, l'entreprise COLAS a repris intégralement la largeur de la chaussée après avoir recalibré le trottoir côté impair.

Une chaussée neuve incite souvent à augmenter sa vitesse. Aussi, nous rappelons que la priorité à droite doit être respectée tout le long de la rue du Moulin. Vigilance et respect s'imposent !



Reconstruction du club house du Pétanque Club

Cette réalisation exécutée par l'entreprise IAS de Cernay se veut être une copie de l'ancien bâtiment. Cette prestation validée par la commune et les futurs occupants devrait être opérationnelle durant l'été 2025.

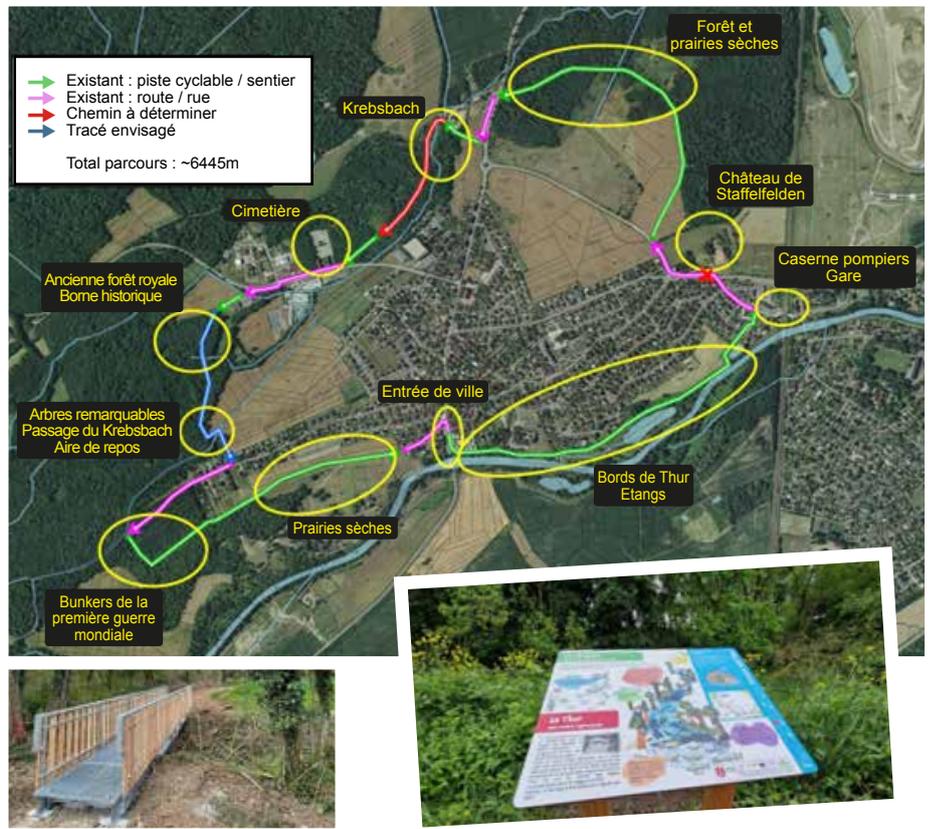
Le Pétanque Club de Staffelfelden pourra réinvestir les lieux pour l'organisation de tournois et diverses rencontres amicales, ce qui est attendu par tous.



Sentier périphérique NAT' Thur

C'est l'énergie d'un petit groupe de conseillers municipaux, avec l'appui du Directeur Général des Services et des Services de la Ville qui a permis d'ouvrir ce dossier. Une fois les points fonciers réglés pour arrêter un tracé, le projet a pris forme avec le concours du CINE, le Moulin Nature de Lutterbach et la participation des écoles de Staffelfelden. Aujourd'hui deux passerelles posées par l'entreprise GAERTNER de Ranspach enjambent le Krebsbach pour assurer un circuit de plus de 6 km. Un fléchage est en cours avec le Club Vosgien, six panneaux d'information sont mis en place par le CINE, ils inviteront les futurs promeneurs à s'informer de l'histoire et de la nature des différents sites traversés.

L'inauguration est programmée pour fin juin 2025.



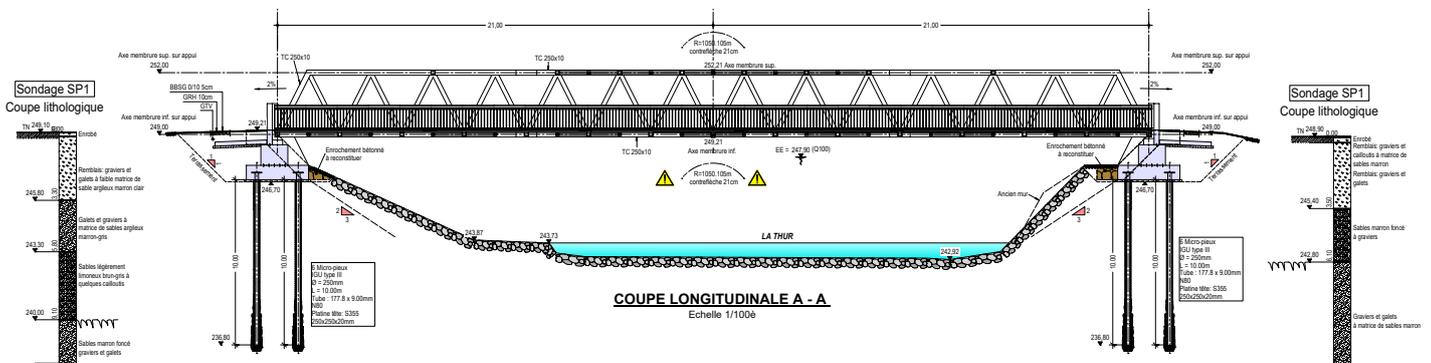
Future passerelle modes doux sur la Thur

Le projet prévoit de remplacer en lieu et place la passerelle existante par une nouvelle passerelle en aluminium de 42 mètres de portée. La passerelle actuelle sera déposée en un seul tenant, les fondations seront reprises et consolidées par des pieux. Les lits mineur et majeur de la Thur ne seront

pas bouleversés. Le nouvel ouvrage sera posé au bout de 3 mois de travaux.

Ces derniers vont donc condamner le lien des piétons et cycles et transférer leur passage entre la cité et le village sur le pont routier. Cette nécessité obligera la mise en place

d'une circulation en alternance par des feux tricolores le temps des travaux. Nous vous invitons à la patience et l'indulgence ainsi qu'au respect de cette mesure pour assurer tous les cheminements dans une sécurité optimale pour tous.



Remplacements des compteurs d'eau par la Régie de l'Eau m2A au village

Dans les prochains mois, la Régie m2A interviendra dans les propriétés de l'ancien périmètre du village géré avant 2019 en par la Ville. Des courriers vous tiendront informés des dates d'intervention. Une information sera mise à jour sur le site de la Ville : www.ville-staffelfelden.fr

Ces compteurs assureront la télérelève en lien avec des contracteurs mis en place sur des bâtiments publics. (voir document).

A ce jour, Suez assure toujours la gestion et la distribution sur les périmètres des différentes cités minières de la Ville.

Technologie - Architecture

Compteur-Emetteurs Compacts ou déportés

DIEHL Metering



BIEN VIVRE À STAFFELFELDEN

Chacun est à juste titre soucieux de faire respecter sa liberté et ses droits. Mais n'oublions pas qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que la liberté ne consiste pas à donner libre cours à ses seules volontés. Elle connaît des limites qui sont fixées tant par la loi que par les règles du savoir-vivre. Au-delà du nécessaire respect, il serait simple que chacun y mette un peu du sien, par de petits gestes ou de petites attentions pour améliorer notre environnement et nous rendre la vie plus agréable. Il incombe à chaque citoyen d'y contribuer. Voici une liste non exhaustive de règles simples à respecter.

NUISANCES SONORES

Il est interdit sur le territoire de la commune d'émettre toute nuisance sonore (ex : bricolage, engins à moteur, aboiements, musique, fête, etc.) susceptible de troubler la tranquillité des habitants et notamment en dehors des horaires réglementaires suivants :

Du 1^{er} octobre au 30 avril :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Interdit les dimanches et jours fériés

Du 1^{er} mai au 30 septembre :

- du lundi au vendredi de 7h à 20h
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Interdit les dimanches et jours fériés

ENVIRONNEMENT

Les arbres ou haies poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflits. Nous avons le devoir de tailler les haies mitoyennes (celles qui séparent notre propriété de celle du voisin). Les pieds des plants doivent se trouver à 50 cm de la limite séparative si la haie est inférieure à 2 m, sinon ils doivent se trouver à 2 m de distance.

Pour rappel, *la taille des haies au printemps/été entre le 15 mars et le*

31 juillet est interdite, afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux. **Le brûlage de tous déchets, même les déchets verts, est interdit.**

Pour désherber, n'utilisez pas de pesticide, il existe d'autres méthodes alternatives respectueuses de l'environnement. Les « mauvaises » herbes ne tuent pas, alors que les pesticides si !

Les déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts doivent être ramassées.

Pour la collecte des déchets :

- Respecter les règles de tri
- Respecter le calendrier des collectes

en sortant vos poubelles uniquement la veille au soir et en les rentrant de suite après le ramassage.

Il appartient également aux habitants d'entretenir le trottoir devant leur domicile (désherbage, dégagement de la neige et du verglas...)

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent dans toute la ville.

Il est nécessaire de rappeler qu'il est **interdit de garer son véhicule sur les trottoirs**, comme il est interdit de stationner devant les accès aux propriétés riveraines. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité.

VIDEZ
1 fois par semaine

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier)
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux et récipients divers

ENTRETENEZ

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation

Mettez du gravier ou couvrez d'une moustiquaire lorsque c'est possible

RANGER
à l'abri de la pluie

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Récipients divers

COUVREZ
hermétiquement

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux

À l'aide d'un couvercle ou de moustiquaire

JETER*

- Déchets
- Pneus
- Bâches

*en déchèterie

CRÉER

...un équilibre, favoriser la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément. Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

PAS D'EAU STAGNANTE, PAS DE MOUSTIQUE!

NOUVEAUTÉS À STAFFELFELDEN



Fred'O Vitres



07 62 35 64 37
fred0vitres68@gmail.com
fred0vitres.fr



Fanny Design'Hair est le nouveau salon de coiffure situé 2 Allée des Seigneurs.

Fanny vous accueille dans un salon cosy, chaleureux et à l'ambiance familiale. Elle vous propose une large gamme de services pour toute la famille.

Contact :

06 88 26 92 46

fannydesignhair@gmx.fr

STAFFELFELDEN : UNE VILLE ANIMÉE

Commémoration du 8 mai

En mémoire à ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour la paix.
Ne jamais oublier, toujours transmettre.



Staff Propre

Une trentaine de personnes ont passé leur matinée à nettoyer notre commune pour un meilleur cadre de vie. Un grand MERCI à toutes et tous !



ARTI'STAFF : exposition de nos artistes locaux mais aussi une action solidaire

Grâce à la générosité des exposants et des visiteurs et à la participation de l'OMSC, nous avons pu remettre près de 800 € à l'association Couleur Espoir pour améliorer les conditions d'accueil de la maison médicalisée pour personnes âgées de Mulhouse.



Sortie découverte de la Roselière de Staffelfenden,

organisée par le C.I.N.E. Moulin nature de Lutterbach.

Grâce à Léo, les participants ont pu observer le faucon crécerelle, la buse variable, le colvert, la cigogne, l'hirondelle, le pic épeiche, le geai, le pinson, le faucon pèlerin, le bouvreuil pivoine et la pie-grièche écorcheur.



Carnaval

Près de 600 carnavaliers et une vingtaine de chars dans des rues noires de monde de Staffelfelden ! Une superbe cavalcade !

Bravo et merci à l'OMSC et à ses formidables bénévoles, aux associations,

aux pompiers, aux services municipaux qui se sont tous investis pour que cette fête soit une vraie réussite !

Un grand merci également au nombreux public.



Que de rires à la Galerie le 9 mars 2025 avec la troupe du théâtre alsacien **S'Frescha Theater** de Morschwiller-le-Bas.

Bravo les artistes !



Les vœux du Maire le 12 janvier 2025

Les élus, habitants, bénévoles de nos associations, chefs d'entreprise, pompiers ... de la ville de Staffelfelden se sont retrouvés à la Galerie pour la cérémonie des vœux du Maire.

Ce moment privilégié a permis à la municipalité de présenter le bilan des actions 2024 et les projets 2025.



Soirée anglaise mémorable à La Galerie.

Après avoir dégusté les délicieux fish and chips concoctés par l'équipe de La Margelle et des bénévoles, un extraordinaire concert des Think Lloyd dans une salle archi comble !



Salle comble pour le **concert de Printemps de l'Harmonie des Mines**, samedi 22 mars 2025.

Un magnifique moment musical en présence de plus de 60 musiciens sur scène sous la direction de Thierry SCHUTZGER !



LES RENDEZ-VOUS À VENIR

Organisé par la commune de Staffelfelden et ses partenaires :

FESTI' STAFF

VENDREDI 6 JUIN 2025

Staffelfelden - rue de l'Eglise
à partir de 19h00

**BUVETTE & RESTAURATION
CONCERT DU GROUPE DIES'L
ANIMATIONS ENFANTS
TOMBOLA**

Héritage JO Paris 2024

OLYMPIADES DE STAFFELFELDEN

SALLE LEO LAGRANGE

8 ateliers organisés par les associations de Staffelfelden

SAMEDI 21 JUIN
de 14h à 17h

Entrée gratuite
Inscription sur place en tenue de sport

PODIUM à 17h30
Buvette et petite restauration

Petits* et Grands venez nombreux pour relever le défi !
*uniquement avec un parent et sous sa responsabilité

Journée Citoyenne

STAFFELFELDEN

Samedi 18 octobre 2025
de 8h à 13h

L'édition 2025 se déroulera en automne pour réaliser des chantiers orientés et ciblés idéalement en cette période ! Notez dès à présent cette date dans votre agenda, nous vous communiquerons bientôt les ateliers proposés.

FETE NATIONALE

La grande soirée du **13 juillet**, organisée par l'OMSC en partenariat avec la Ville.

